



2018-10-126-DVCS

nomenclature: 7.10



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 3 OCTOBRE 2018

OBJET : ADHÉSION À L'ASSOCIATION LACQ ODYSÉE

L'an deux mille dix-huit, le trois octobre, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPADÉ, Maire.

PRÉSENTS

M. LESPADÉ, M. PERRET, Mme DUFAU, M. DUBERT, Mme DUPRE, M. HERVELIN, M. GONZALES, Mme BAULON, Mme DESTOUESSE, Mme BIRLES, M. LAURENT, Mme CORRIHONS, M. LECERF, Mme MOUNIER, M. SALLABERRY, Mme PICAT, M. COUTIER, Mme CAMBRONERO, M. GARANS, Mme SAINT-AUBIN, M. DUBUS, Mme BISBAU, M. SAUBIETTE, Mme PERIMONY-BENASSY, M. AJA, Mme MONTAUCET, M. ROBLES,

ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS

Mme NOGARO	procuration à	M. DUBERT
M. LAPEBIE	procuration à	Mme MONTAUCET
Mme FAURE	procuration à	M. ROBLES

ABSENT EXCUSÉ:

M. CLAVERIE

ABSENTS :

M. POULAERT, Mme DELAVENNE

SECRÉTAIRE DE SEANCE : M. DUBERT

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 27
28 au point n°2018-10-113-DR/FIN

Nombre de pouvoirs: 3
2 au point n°2018-10-113-DR/FIN

Nombre de votants : 30



2018-10-126-DVCS - ADHESION A L'ASSOCIATION LACQ ODYSSEE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'association LACQ ODYSSEE :

Lacq Odyssee est un CCSTI (Centre de Culture Scientifique, Technique et Industrielle). Sa mission est de développer l'accès à la culture scientifique dans les départements des Pyrénées-Atlantiques et des Landes. Son équipe propose toute l'année des animations et événements pour le grand public et les scolaires.

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'une animation proposée par cette association a eu lieu au sein de la médiathèque dans le cadre du café des sciences.

Afin de pouvoir continuer de bénéficier des animations proposer par cette association, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'adhérer à cette association.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu son Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121-29,

DELIBERE

INDIQUE que cette adhésion est valable pour l'année 2017/2018

DIT que la cotisation annuelle à l'association Lacq Odyssee s'élève à 30 euros.

DIT que les crédits sont prévus au budget de la Collectivité.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le bulletin d'adhésion.

Vote: 30

Pour: 30

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

(suivent les signatures)

Pour extrait certifié conforme

Tarnos, le 4 octobre 2018

Le Maire

